

LET'S DREAM
TOGETHER OF
A NEW RESPONSIBLE
WORLD...

BMCE BANK OF AFRICA
البنك المغربي للتجارة الخارجية إفريقيا
ΕΓΚΟΣΘ ΘΗΚ ΗΧ ΗΠΟΣΚΟ



bmcebank.ma

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE BMCE BANK

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, par abréviation BMCE Bank – BMCE Bank of Africa, Société Anonyme au capital social de 1.794.633.900,00 de Dirhams, dont le Siège Social est situé à Casablanca, 140 avenue Hassan II, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994, immatriculée au Registre de commerce de Casablanca sous le numéro 27.129, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, au Siège Social précité le :

23 mai 2017 à 11 heures

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes ;
2. Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016 ;
3. Affectation des bénéfices réalisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes ;
6. Constatation de la réalisation de la mission des Commissaires aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
7. Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
8. Nomination de Monsieur Azeddine GUESSOUS en qualité d'Administrateur ;
9. Nomination de Hadeel IBRAHIM en qualité d'Administrateur Indépendant ;
10. Nomination de Commissaire aux Comptes et renouvellement de Mandat ;
11. Autorisation d'émission d'obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de 1.400.000.000 dirhams avec clause d'absorption des pertes, par voie d'appel public à l'épargne ;
12. Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'émission de l'emprunt obligataire et d'en arrêter les modalités et la nature définitive ;
13. Questions diverses ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

IMPORTANT

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer au Siège Social de la Banque, ou faire adresser par un intermédiaire habilité, cinq jours avant la réunion de l'Assemblée, les attestations constatant l'inscription en compte de leurs titres.

Les titulaires d'actions nominatives, préalablement inscrites en compte au moins cinq jours avant la réunion de l'Assemblée, seront admis sur simple justification de leur identité ou de leur mandat.

Les titulaires d'actions n'ayant pas encore inscrit leurs titres en compte sont invités à y procéder en les déposant auprès de BMCE Bank ou d'un intermédiaire financier habilité.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au Siège Social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes (telle que modifiée et complétée) et, sur le site Internet de la Société (www.bmcebank.ma), des informations et documents prévus à l'article 121 bis de ladite Loi.

La demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, formulée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes (telle que modifiée et complétée), doit être adressée par les actionnaires au Siège Social par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication de l'avis de réunion.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire justifiant d'un mandat, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant ou par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

La description des procédures que les actionnaires doivent suivre pour participer et voter à l'assemblée, ainsi que le formulaire de vote par procuration et le formulaire de vote par correspondance, sont disponibles sur le site Internet de la Société www.bmcebank.ma conformément aux dispositions de la loi n° 17-95 relative aux Sociétés Anonymes (telle que modifiée et complétée).

Le Conseil d'Administration

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

L'Assemblée Générale constate que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2016, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat annuel réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présente comme suit :

Pour l'activité Maroc :	998 851 556,71 DH
Pour la Succursale de Paris : Contre-valeur en dirhams de devises	84 328 562,11 DH
Pour la Succursale BMCE Bank Offshore Contre-valeur en dirhams de devises	241 791 176,59 DH
Soit un bénéfice net de	1 324 971 295,41 DH

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2016 de la manière suivante :

Bénéfice net	1 324 971 295,41 DH
Premier dividende de 6 %	107 678 034,00 DH
Reste	1 217 293 261,41 DH
Superdividende de 44 %	789 638 916,00 DH
Reste	427 654 345,41 DH
Report de l'exercice précédent	61 929,21 DH
Reste	427 716 274,62 DH
Réserve extraordinaire	427 700 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter	16 274,62 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2016, des dividendes de 512 millions de dirhams.

Les reprises nettes des provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 222 millions de dirhams. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité agréée.



AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE BMCE BANK

www.bmcebank.ma

L'Assemblée fixe le montant des dividendes à distribuer à 5 dirhams par action.

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à partir du 11 Juillet 2017 au Siège Social : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capital Titres. L'encaissement du dividende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global net des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à cinq millions de dirhams -5.000.000 DH-.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes (telle que modifiée et complétée) et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets KPMG et FIDAROC GRANT THORNTON, de leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer en qualité d'Administrateur, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : Monsieur Azeddine GUESSOUS, de nationalité marocaine.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de nommer en qualité d'Administrateur Indépendant, pour une durée de six années venant à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 : Madame Hadeel IBRAHIM, de nationalité anglo soudanaise.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société sera composé des douze Administrateurs suivants :

1. M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général
2. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM – Groupe Crédit Mutuel – CIC, représentée par M. Michel LUCAS
3. La Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN
4. La société RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
5. La société FinanceCom, représentée par M. Hicham EL AMRANI*
6. M. Azeddine GUESSOUS
7. M. François HENROT
8. M. Brian C. MCK. HENDERSON
9. M. Philippe DE FONTAINE VIVE
10. M. Christian DE BOISSIEU
11. Mme. Hadeel IBRAHIM
12. M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

* En cours de validation par les Autorités de Tutelle

NEUVIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes du Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON arrivant à expiration avec la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux directives réglementaires de Bank Al-Maghrib relatives à la rotation des Cabinets des Commissaires aux Comptes, de ne pas renouveler ce mandat.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif au Cabinet FIDAROC GRANT THORNTON pour l'accomplissement de sa mission.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne en qualité de Commissaire aux Comptes le Cabinet ERNST & YOUNG pour une durée de 3 (trois) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DIXIEME RESOLUTION

Le mandat des Commissaires aux Comptes KPMG arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du Cabinet KPMG pour une nouvelle durée de 3 (trois) exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, autorise ce dernier à procéder à une ou plusieurs émissions d'obligations subordonnées perpétuelles avec clause d'absorption des pertes, régies par les dispositions des articles 292 à 315 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, dans la limite d'un plafond d'un milliard quatre cent millions (1.400.000.000) dirhams.

La ou les émissions ainsi autorisées seront réalisées par voie d'appel public à l'épargne, en une ou plusieurs tranches, dans un délai maximum de cinq (5) ans.

Le montant de l'emprunt obligataire subordonné pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs, dans le respect des dispositions de l'article 298 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue, en vertu de l'article 294 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, au Conseil d'Administration tous pouvoirs à l'effet :

- de décider la ou les émissions obligataires subordonnées autorisées ci-dessus et d'en fixer les modalités et la nature définitive ;
- de réaliser définitivement la ou les émissions obligataires subordonnées autorisées ci-dessus ;
- et d'une manière générale, prendre toutes mesures utiles dans le cadre de la réalisation de ces émissions et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du changement du représentant permanent de :

- l'Administrateur FinanceCom : Monsieur Hicham EL AMRANI* remplace ainsi Monsieur Zouheir BENSAID et ce, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- l'Administrateur RMA : Monsieur Zouheir BENSAID remplace ainsi Monsieur Azeddine GUESSOUS et ce, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.



CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
Comptes ordinaires débiteurs	2 763 783	1 411 820	1 045 337	1 505 132	6 726 072	5 756 042
Valeurs reçues en pension			2 844 215		2 844 215	2 554 737
Au jour le jour						
A terme			2 844 215		2 844 215	2 554 737
Prêts de trésorerie			5 565 352		5 565 352	5 474 311
Au jour le jour						
A terme			5 565 352		5 565 352	5 474 311
Prêts financiers		995 794	9 368 418	20 165	10 384 377	10 224 031
Autres créances	2 895 759	232 209		40 973	3 168 941	3 166 491
Intérêts courus à recevoir	4 239	1 977	14 097	1 173	21 486	19 220
Créances en souffrance						
TOTAL	5 663 781	2 641 800	18 837 419	1 567 443	28 710 443	27 194 832

CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	1 159 187	2 440 933	28 088 181	55 377	31 743 678	29 833 489
Comptes à vue débiteurs	690 450	1 328 042	16 089 924	52 077	18 160 493	18 638 892
Créances commerciales sur le Maroc	25 283		4 154 880	3 300	4 183 463	3 366 936
Crédits à l'exportation			765 296		765 296	545 927
Autres crédits de trésorerie	443 454	1 112 891	7 078 081		8 634 426	7 281 734
Crédits à la consommation				9 742 758	9 742 758	9 328 888
Crédits à l'équipement	4 497 327		14 412 587		18 909 914	15 886 479
Crédits immobiliers			8 946 683	28 719 487	37 666 171	36 319 719
Autres crédits de trésorerie	885 376	11 324 900	2 943 397		15 153 673	18 885 215
Créances acquises par affectation	100 000		568 927		668 927	
Intérêts courus à recevoir	37 999	77 591	320 175	218 539	654 304	716 626
Créances en souffrance	100 836	3 266	1 754 889	261 240	2 120 232	2 358 209
Créances pré-douteuses			72 199	168 464	240 662	266 751
Créances douteuses	12 203	408	779 129	74 476	866 216	1 191 293
Créances compromises	88 633	2 858	903 561	18 301	1 013 353	900 165
TOTAL	6 780 725	13 846 691	57 034 839	38 997 401	116 659 656	113 328 625

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

En milliers de DH

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés			Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
			Financiers	Non Financiers	Total		
Titres cotés	2 461 728	17 419 266	19 382 486	786 875	40 050 355	28 399 578	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 410 813				17 410 813	6 938 416	
Obligations	793 753	8 453	51 875	786 875	1 640 956	2 065 769	
Autres titres de créance	1 667 976				1 667 976		
Titres de propriété			19 330 611		19 330 611	19 395 393	
Titres non cotés	2 027 741	155 762	118 461	308 154	2 610 118	2 618 055	
Bons du Trésor et valeurs assimilées							
Obligations	2 000 036				2 000 036	2 025 839	
Autres titres de créance	433	49 000		301 502	350 935	389 914	
Titres de propriété							
Intérêts courus	27 272	106 762	118 461	6 652	259 147	202 302	
TOTAL	4 489 469	17 575 028	19 500 947	1 095 029	42 660 473	31 017 632	

CREANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTELE SOCIALE

En milliers de DH

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provision pour crédits par décaissement	
				31/12/2016	31/12/2015
Créances pré-douteuses	268 374		268 374		27 711
Créances douteuses	1 628 870		1 628 870		762 654
Créances compromises	5 814 482		5 814 482		4 801 129
TOTAL	7 711 725		7 711 725		5 591 494

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF	1 948 439	1 877 269
Instruments optionnels achetés	25 806	4 089
Opérations diverses sur titres	57 401	91 776
Débiteurs divers	638 436	560 921
Sommes dues par l'Etat	471 412	405 921
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	78 918	81 578
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	88 106	73 422
Valeurs et emplois divers	7 425	4 822
Comptes de régularisation	1 219 371	1 215 661
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	102 135	78 753
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		
Comptes d'écart sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	235 046	182 255
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	326 815	308 147
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	185 124	210 163
Produits à recevoir	4 227	1 468
Charges constatées d'avance	180 897	208 695
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs		
Autres comptes de régularisation	370 251	436 343
Créances en souffrance sur opérations diverses		

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 111 384	-36	207 335	26 577	1 292 106	647 280		127 867		775 147	516 959
Droit au bail	94 906		1 000		95 906						95 906
Immobilisations en recherches et développement											
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 016 478	-36	206 335	26 577	1 196 200	647 280		127 867		775 147	421 053
Immobilisations corporelles	7 684 428	36	1 431 499	334 638	8 781 325	3 266 062		224 688		3 486 130	5 295 195
Immeubles d'exploitation	1 112 071	28 388	410 217	262 954	1 287 722	330 341		22 823	595	352 569	935 153
Terrain d'exploitation	185 559		700	860	185 399						185 399
Immeubles d'exploitation - Bureaux	926 512	28 388	409 517	262 094	1 102 323	330 341		22 823	595	352 569	749 754
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions											
Mobilier et matériel d'exploitation	1 668 176	-1 366	162 136	55 864	1 773 082	1 442 663		58 168	1 848	1 498 983	274 099
Mobilier de bureau d'exploitation	451 634		83 440	55 842	479 232	322 340		18 836	1 826	339 350	139 882
Matériel de bureau d'exploitation	177 241		15 759		193 000	161 100		7 613		168 713	24 287
Matériel informatique	917 365	-1 366	27 980		943 979	870 049		23 415		893 464	50 515
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	21 897		32 397		54 294	12 087		5 139		17 226	37 068
Autres matériel d'exploitation	100 039		2 560		102 577	77 087		3 164		80 229	22 348
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 904 584	-26 986	105 505		1 983 103	1 289 398		113 709		1 403 107	579 996
Immobilisations corporelles hors exploitation	2 999 597		753 641	15 820	3 737 418	203 660		29 988	2 177	231 471	3 505 947
Terrain hors exploitation	2 544 343		460 600	6 395	2 998 548						2 998 548
Immeubles hors exploitation	340 057		283 405	9 425	614 037	112 922		24 355	2 177	135 100	478 937
Mobilier et matériel hors exploitation	50 496		6 372		56 868	40 345		2 580		42 925	13 943
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	64 701		3 264		67 965	50 393		3 053		53 446	14 519
TOTAL	8 795 812		1 638 834	361 215	10 073 431	3 913 342		352 555	4 620	4 261 277	5 812 154

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

En milliers de DH

	Valeur			Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
	comptable brute	actuelle	de remboursement			
Titres de transaction	38 385 887	38 369 891	38 369 891			15 996
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 872 007	15 856 136	15 856 136			15 871
Obligations	1 515 209	1 515 209	1 515 209			
Autres titres de créance	1 667 935	1 667 935	1 667 935			
Titres de propriété	19 330 736	19 330 611	19 330 611			125
Titres de placement	231 430	231 430	231 430			
Bons du Trésor et valeurs assimilées	101 064	101 064	101 064			
Obligations						
Autres titres de créance	130 366	130 366	130 366			
Titres de propriété						
Titres d'investissement	4 065 563	4 059 152	3 988 341		70 811	6 411
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 559 544	1 559 544	1 502 210			57 334
Obligations	2 155 084	2 148 673	2 135 196			13 477
Autres titres de créance	350 935	350 935	350 935			
TOTAL	42 682 880	42 660 473	42 589 662		70 811	22 407

CREANCES SUBORDONNEES

En milliers de DH

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	31/12/2016 Provisions	Net	31/12/2015 Net	31/12/2015 Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	188 576		188 576	190 859	
Créances subordonnées à la clientèle					190 859
TOTAL	188 576		188 576	190 859	190 859

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

||
||
||



IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotation au titre de l'exercice	Provisions Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements				
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat										
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles		74 000		74 000						74 000
Crédit-bail mobilier										
Crédit-bail mobilier en cours		74 000		74 000						74 000
Crédit-bail mobilier loué										
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
Crédit-bail immobilier										
Crédit-bail immobilier en cours										
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
Immobilisations données en location simple										
Biens mobiliers en location simple										
Biens immobiliers en location simple										
Loyers courus à recevoir										
Loyers restructurés										
Loyers impayés										
Créances en souffrance										
TOTAL		74 000		74 000						74 000

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015
Comptes ordinaires créditeurs		2 596	33 951	514 544	551 091	283 444
Valeurs données en pension	6 899 898	7 174 974	499 968		14 574 835	14 407 687
Au jour le jour	4 000 847	1 207 379	499 968		5 708 194	5 366 250
A terme	2 899 046	5 967 595			8 866 641	9 041 437
Emprunts de trésorerie	2 700 000	1 457 837	3 495 509	2 326 042	9 979 388	14 919 447
Au jour le jour		1 100 000	53 270		1 153 270	3 584 126
A terme	2 700 000	357 837	3 442 239	2 326 042	8 826 118	11 335 321
Emprunts financiers	79 281		436 363	284	515 928	1 513 342
Autres dettes	9 248	399	66 691		106 338	45 022
Intérêts courus à payer	14 879	13 262	7 007	4 363	39 511	75 294
TOTAL	9 703 301	8 649 068	4 569 489	2 845 233	25 767 091	31 244 236

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
Instruments optionnels vendus	6 445	9 253
Opérations diverses sur titres	7 535 825	414 092
Créditeurs divers	1 364 281	1 193 397
Sommes dues à l'Etat	789 529	598 259
Sommes dues aux organismes de prévoyance	52 852	49 996
Sommes diverses dues au personnel	189 594	181 879
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 610	3 599
Fournisseurs de biens et services	18 044	38 861
Divers autres créditeurs	310 652	320 803
Comptes de régularisation	1 788 767	817 007
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	171 191	24 725
Comptes d'écart sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	162 939	73 406
Charges à payer et produits constatés d'avance	234 471	211 733
Autres comptes de régularisation	1 220 166	507 143
TOTAL	10 695 318	2 433 750

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2015	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2016
Provisions déduites de l'actif:	5 566 151	1 157 740	629 799	27	6 094 119
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 616	5			58 621
Créances sur la clientèle	4 744 298	1 134 942	356 320	220	5 523 140
Agios réservés	9 733				9 733
Titres de placements	43 556	15 993	44 249	695	15 995
Titres de participation et emplois assimilés	703 001	6 800	228 561	-1 021	480 219
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Titres d'investissement	6 947		669	133	6 411
Provisions inscrites au passif:	483 193	74 594	12 819	4 172	549 140
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	182	8 643	10		8 815
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	455 805	58 900			514 705
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	27 206	7 051	12 809	4 172	25 620
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	6 049 344	1 232 334	642 618	4 199	6 643 259

SITUATION DES CERTIFICATS DE DEPOT NON ECHUS (ENCOURS) AU 31/12/2016

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BMCE	18/04/2014	18/04/2017	4,25%	420 000
CD BMCE	09/04/2014	09/04/2018	3,00%	65 000
CD BMCE	07/04/2014	07/04/2017	4,25%	443 000
CD BMCE	30/04/2014	30/04/2017	4,20%	310 000
CD BMCE	30/04/2014	30/04/2018	4,40%	170 000
CD BMCE	30/04/2014	30/04/2019	4,55%	365 000
CD BMCE	08/05/2014	08/05/2017	4,15%	70 000
CD BMCE	08/05/2014	08/05/2019	4,50%	12 000
CD BMCE	15/05/2014	15/05/2017	4,20%	210 000
CD BMCE	19/01/2015	19/01/2017	2,95%	105 000
CD BMCE	04/02/2015	04/02/2018	3,10%	430 000
CD BMCE	11/04/2016	11/04/2018	2,45%	690 000
CD BMCE	11/04/2016	10/04/2017	2,40%	441 000
CD BMCE	18/04/2016	17/04/2017	2,40%	350 000
CD BMCE	18/04/2016	18/04/2018	2,45%	220 000
CD BMCE	14/07/2016	12/01/2017	2,30%	120 000
CD BMCE	14/07/2016	13/07/2017	2,50%	1 138 000
CD BMCE	15/07/2016	16/07/2018	2,69%	350 000
CD BMCE	15/07/2016	13/01/2017	2,30%	170 000
CD BMCE	24/11/2016	23/11/2017	2,53%	1 103 000
CD BMCE	24/11/2016	25/05/2017	2,35%	117 000
CD BMCE	24/11/2016	23/02/2017	2,25%	206 000
CD BMCE	28/11/2016	28/11/2018	2,70%	120 000
CD BMCE	15/12/2016	15/06/2017	2,45%	235 000
CD BMCE	20/12/2016	20/12/2019	3,00%	350 000
CD BMCE	26/12/2016	09/01/2017	2,25%	110 000
CD BMCE	26/12/2016	06/01/2017	2,25%	230 000
CD BMCE	26/12/2016	25/12/2017	2,70%	550 000
CD BMCE	28/12/2016	09/01/2017	2,25%	130 000
CD BMCE	29/12/2016	29/12/2017	2,25%	130 000
TOTAL				9 380 000

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2015	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2016
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	11 104 784	406 700	-7 028	11 504 457
Réserve légale	460 306			460 306
Autres réserves	5 738 060	406 700	-7 028	6 137 732
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418			4 906 418
Capital	1 794 634			1 794 634
Capital appelé	1 794 634			1 794 634
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires - Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	44	18		62
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 304 036			1 324 971
TOTAL	14 203 498	406 718	-7 028	14 624 123

DETTES SUBORDONNEES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur DH)
DH	1 000 000	1	2,51%	10 ans		1 000 000
DH	150 000	1	5,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	3,63%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	2,90%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,85%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,45%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,98%	10 ans		1 374 000
DH	526 100	1	3,74%	10 ans		526 100
DH	1 473 900	1	2,77%	10 ans		1 473 900
EUR	70 000	10,654	5,86%	10 ans		745 780
EUR	15 000	10,654	5,90%	10 ans		159 810

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	23 258 857	18 749 860
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	370 797	940 029
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés	370 797	940 029
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 773 032	4 805 370
Crédits documentaires import	3 863 524	2 204 722
Acceptations ou engagements de payer	2 005 076	758 904
Ouvertures de crédit confirmés	1 408 419	1 350 790
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	1 496 013	490 954
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 123 120	3 643 500
Crédits documentaires export confirmés	236 419	606 302
Acceptations ou engagements de payer	30 926	4 347
Garanties de crédits donnés		
Autres cautions, avals et garanties donnés	4 855 775	3 032 401
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 991 908	9 361 411
Garanties de crédits donnés		
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	6 656 264	6 932 541
Autres cautions et garanties donnés	2 335 644	2 428 870
Engagements en souffrance		
Engagements de financement et de garantie reçus	11 052 153	8 120 601
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	10 670 880	8 089 828
Garanties de crédits	2 238 337	2 145 021
Autres garanties reçues	8 432 543	5 944 807
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	381 273	30 773
Garanties de crédits	30 773	30 773
Autres garanties reçues	350 500	

ENGAGEMENTS SUR TITRES

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	Montant
ENGAGEMENTS DONNES	377 130
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	298 773
ENGAGEMENTS REÇUS	1 54



VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 141 919		
Autres titres	2 006 289		
Hypothèques	68 850 326		
Autres valeurs et sûretés réelles	175 697 198		
TOTAL	254 695 732		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 781 179	BDT donnés en pension	
Autres titres	5 164 771	Autres valeurs données en pension	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	15 945 950		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

En milliers de DH

BILAN	Montant
Actif	37 466 593
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	89 255
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 876 951
Créances sur la clientèle	7 367 376
Titres de transaction et de placement et d'investissement	2 572 122
Autres actifs	147 012
Titres de participation et emplois assimilés	5 223 178
Créances subordonnées	188 576
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 123
Passif	33 995 416
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	25 503 707
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	
Dépôts de la clientèle	5 027 823
Titres de créance émis	2 064 039
Autres passifs	494 257
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	905 590
Hors bilan	9 894 341
Engagements donnés	8 428 061
Engagements reçus	1 466 280

MARGE D'INTERETS

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts perçus	6 604 088	6 575 131
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	640 634	705 261
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 412 511	5 378 909
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	550 943	490 961
Intérêts servis	2 994 593	3 129 281
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	880 482	802 951
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 743 350	1 779 179
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	370 761	547 152

COMMISSIONS

En milliers de DH

COMMISSIONS	31/12/2016	31/12/2015
Commissions perçues	1 296 907	1 131 043
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	517 972	444 409
Sur opérations de change	255 693	188 443
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	35 300	34 687
Sur produits dérivés		
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	26 940	27 269
Sur moyens de paiement	318 759	308 911
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances	48 413	50 306
Sur autres prestations de service	93 830	77 018
Commissions versées	301 735	213 808
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle		
Sur opérations de change	187 926	129 718
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés	1 143	4 591
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	23 197	1 778
Sur moyens de paiement	55 191	49 012
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	34 278	28 707

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
Produits	2 401 073	2 626 818
Gains sur les titres de transaction	984 856	469 773
Plus-value de cession sur titres de placement	94 472	356 831
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	44 249	
Gains sur les produits dérivés	482 826	952 418
Gains sur les opérations de change	794 670	847 796
Charges	1 198 684	1 910 787
Pertes sur les titres de transaction	50 955	111 204
Moins valeur de cession sur titres de placement	102 021	221 205
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	15 996	43 557
Pertes sur les produits dérivés	476 081	979 494
Pertes sur opérations de change	553 631	555 327
RESULTAT	1 202 389	716 031

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En milliers de DH

CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
Charges de personnel	1 540 320	1 455 087
Impôts et taxes	99 018	85 230
Charges extérieures	1 501 158	1 383 607
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	352 673	339 052

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

En milliers de DH

	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Titres dont l'établissement est dépositaire	8 748	9 840	244 880 382	2 209 807 585
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	85	83	99 232 765	90 090 939
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

En milliers de DH

INTITULES	Montant
I- Résultat Net Comptable	
Bénéfice net	1 324 971
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	841 982
1- Courantes	291 620
Diverses charges non déductibles	232 720
Provisions pour risques généraux	58 900
2- Non courantes	550 362
Impôts sur les sociétés	550 362
III- Déductions fiscales	511 645
1- Courantes	511 645
Dividendes	511 645
2- Non courantes	
VI- Résultat net fiscal	1 655 309
Impôts sur les sociétés	550 362
VI- Résultat net fiscal	
Reprise sur provisions pour investissements	

RESEAU

En nombre

RESEAU	31/12/2016	31/12/2015
Guichets permanents	723	697
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	848	824
Succursales et agences à l'étranger	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	39	39

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

En milliers de DH

I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 875 333
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	291 620
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	511 645
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 655 309
(-) Impôt théorique sur résultat courant	612 464
(=) Résultat courant après impôts	1 262 869

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

En milliers de DH

	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	93 014	688 739	683 058	98 694
B- TVA à récupérer	99 356	483 825	513 335	69 846
Sur charges	88 648	381 440	411 185	58 903
Sur immobilisations	10 707	102 385	102 150	10 943
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	-6 342	204 913	169 724	28 848

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 1 794 633 900 DH
VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10 DH

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- Actionnaires marocains					
RMA*	67 Avenue des FAR - Casablanca	53 559 056	53 541 983	29,83%	29,83%
SFCM	239, Bd Mohamed V	907 205	907 205	0,51%	0,51%
FINANCECOM	69 Avenue des FAR - Casablanca	10 705 351	10 705 351	5,97%	5,97%
CIMR	100, Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 348 804	7 348 804	4,09%	4,09%
CDG		17 138 328	17 138 328	9,55%	9,55%
MAMDA/ MCMA	16 Rue Abou Inane -Rabat	9 220 533	8 112 366	4,52%	4,52%
Personnel BMCE		2 355 167	2 330 943	1,30%	1,30%
SBVC et divers		26 565 784	32 349 356	18,03%	18,03%
TOTAL (1)		127 800 228	132 434 336	73,79%	73,79%
B- Actionnaires étrangers					
BESVIDA COMPAHINIA DE SEGUROS SA		4 634 108			
Banque Fédérative du Crédit Mutuel		47 029 054	47 029 054	26,21%	26,21%
TOTAL		179 463 390	179 463 390	100%	100%

*Y compris OPCVM dédiés de RMA

AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE

AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du :			
Report à nouveau	43	Réserves légales	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 304 036	Autres affectations	406 762
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 304 079	TOTAL B	1 304 079

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres et assimilés	24 709 660	22 410 398	19 995 030
Opérations et résultats de l'exercice			
Produit net bancaire	6 136 373	5 374 331	5 518 532
Résultat avant impôts	1 875 332	1 622 471	1 454 706
Impôts sur les résultats	550 362	318 435	251 133
Bénéfices distribués	897 317	789 639	717 854
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)			
Résultat par titre (en MAD)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	4,4	4
Personnel			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 540 320	1 455 087	1 352 127
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 031	4 909	4 955

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION

Date de clôture (1) 31/12/2016

Date d'établissement des états de synthèse (2)

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements Favorables Défavorables

EFFECTIFS

En nombre

EFFECTIFS	31/12/2016	31/12/2015
Effectifs rémunérés	5 031	4 909
Effectifs utilisés	5 031	4 909
Effectifs équivalent plein temps	5 031	4 909
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	3 337	3 158
Employés (équivalent plein temps)	1 694	1 751
Dont effectifs employés à l'étranger	49	49



VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

En milliers de DH

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 407 234	1 649 442	2 018 331	7 864 458	999 836	21 939 301
Créances sur la clientèle	12 406 255	6 525 575	10 515 932	39 925 275	28 568 708	97 941 745
Titres de créance	30 244 305	443 052	1 586 766	7 576 453	2 809 897	42 660 473
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	52 057 794	8 618 069	14 121 029	55 366 186	32 378 441	162 541 519
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 968 644	5 969 309	3 147 821	1 188 835	79 799	18 354 408
Dettes envers la clientèle	5 650 907	6 956 404	14 626 476	5 510 109	2 838	32 746 734
Titres de créance émis	865 000	206 000	5 517 000	2 772 000		9 360 000
Emprunts subordonnés				1 905 590	6 000 000	7 905 590
TOTAL	14 484 551	13 131 713	23 291 297	11 376 534	6 082 637	68 366 732

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

En milliers de DH

CATEGORIE DE TITRES	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participation	17 106	22 108
Participations dans les entreprises liées	511 645	423 435
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés	46 196	43 582
TOTAL	574 947	489 126

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2016

	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
RADIO MEDITERRANEE	AUDIOVISUEL	708 260	196 650 000	36,02	70 827		70 827
O TOWER	STÉ D'AMÉNAGEMENT	1 560 000	260 000 000	60,00	62 595		62 595
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	GEST. DE LA PLACE FINANCIÈRE DE CASABLANCA	500 000	400 000 000	12,50	50 000		50 000
TANGER MED ZONES	STÉ D'AMÉNAGEMENT	443 396	506 650 000	8,75	44 340		44 340
EMAT	STÉ HOLDING	80 471	8 047 300	100,00	30 365	30 365	
FONCIERE EMERGENCE	PROM. IMMOBILIER INDUSTRIEL ET DE SERVICES	290 087	360 050 600	8,06	25 721		25 721
ECOPARC DE BERRECHID	STÉ D'AMÉNAGEMENT	120 000	55 000 000	21,82	12 000		12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	GESTION MONETIQUE	109 984	98 200 000	11,20	11 000		11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	FONDS D'INVESTISSEMENT	100 000	100 000 000	10,00	10 000		10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	GEST.IM.TECHNO PARC	56 500	46 000 000	12,28	5 650		5 650
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	ETS FINANCIER	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	10000000	20 001	10 000 000	20,00	500		500
MITC CAPITAL	GEST. FONDS MNF	4 000	2 000 000	20,00	400		400
STE RECOURS	STÉ DE RECOUVREMENT	3 750	2 500 000	15,00	375	375	
511 TITRES DE PARTICIPATION					324 743	31 710	293 033
TITRES DES ENTREPRISES LIEES							
BOA GROUP	ETS DE CRÉDIT/ÉTRANGER	437 837	93 154 535	72,85	2 901 957		2 901 957
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	ETS DE CRÉDIT/ÉTRANGER	157 659 513	157 659 513	100,00	1 966 882		1 966 882
STE SALAFIN	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	1 790 432	239 449 700	74,77	628 635		628 635
LITTORAL INVEST	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	26 000	2 600 000	100,00	450 000		450 000
MAGHREBAIL	CRÉDIT BAIL	726 220	138 418 200	52,47	370 770		370 770
LOCASOM	LOCATION LONGUE DURÉE	784 768	83 042 900	94,50	336 882		336 882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	ETS DE CRÉDIT ÉTRANGER	121 723	10 000 429 600 FCFA	32,38	134 379		134 379
HANOUBY	DISTRIBUTION	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	
BMCE CAPITAL	BANQUE D'AFFAIRES	1 000 000	100 000 000	100,00	100 000		100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	BUREAU D'ÉTUDE	155 437	40 000 000	38,85	90 192		90 192
RIVAD ALNOUR	HÔTELLERIE	3 000	300 000	100,00	78 357		78 357
LA CONGOLAISE DE BANQUE	ETS DE CRÉDIT ÉTRANGER	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	74 844		74 844
MAROC FACTORING	FACTORING	450 000	45 000 000	100,00	51 817		51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	TRAITEMENT DE L'INFORMATION	116 000	11 600 000	100,00	46 591		46 591
BMCE EUROSERVICES	ETS FINANCIER	3 768	4 831 000	78,00	40 144		40 144
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700		29 700
RM EXPERTS	RECOUVREMENT CRÉANCES	189 996	20 000 000	100,00	20 000		20 000
DOCUPRINT (STA)	STÉ DE SERVICE	50 000	5 000 000	100,00	19 000		19 000
ACMAR	ASSURANCES ET SERVICE	100 000	50 000 000	20,00	10 001		10 001
SONORMA	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	600	100 000	60,00	8 280		8 280
BMCE CAPITAL BOURSE (MAROC INTER TITRES)	STÉ DE BOURSE	67 500	10 000 000	67,50	6 750		6 750
STE FINANCIERE ITALIE	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE	600 000	600 000 EURO	100,00	6 392	6 392	
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	GESTION OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443		6 443
EURAFRIC INFORMATION	SERVICE INFORMATIQUE	40 998	10 000 000	41,00	4 100		4 100
BMCE ASSURANCES	ASSURANCES	15 000	1 500 000	100,00	3 025		3 025
AFRICA MOROCCO LINKS	TRANSPORT MARITIME	5 100	1 000 000	51,00	510		510
IT INTERNATIONAL SERVICE	STÉ DE SERVICE INFORMATIQUE	3 100	31 000 EURO	100,00	330		330
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES					7 507 798	128 208	7 379 591
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
PROPARCO	ETS CRÉDIT MULTI-NATIONAL	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	170 938		170 938
E.S.F.G.	ETS CRÉDIT /ÉTRANGER	923 105	207 075 338 EUR	0,45	169 871		10 020
E.S.I	ETS CRÉDIT /ÉTRANGER	467 250	500 400 000 EUR	0,93	146 231	134 973	11 258
UBAE ARAB ITALIAN BANK	ETS CRÉDIT/ÉTRANGER	63 032	159 860 800 EUR	4,34	70 576		70 576
AMETHIS FINANCE LUXEMBOURG	STÉ D'INVEST EN CAPITAL À RISQUE	3 507	56 702 294	2,01	39 453		39 453
BOURSE DE CASABLANCA	BOURSE DES VALEURS	310 014	19 020 800	8,00	31 373		31 373
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	ETS CRÉDIT	6 000	150 000 000 USD	4,00	15 124		15 124
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	FONDS D'INVESTISSEMENT	107 500	300 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
MAROC NUMERIC FUND	FONDS D'INVESTISSEMENT	75 000	75 000 000	20,00	13 950	7 566	6 384
INMAA SA	SOCIÉTÉ DE SERVICE	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	ETS CRÉDIT /ÉTRANGER	30	175 621 000 USD	0,20	3 110		3 110
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	ETS FINANCIER	50	500 000 000 USD	0,05	3 025		3 025
FIROGEST	FONDS D'INVESTISSEMENT	2 500	2 000 000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	GESTION DES FONDS DE GARANTIE	588	1 000 000	5,88	59		59
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE					680 043	310 108	369 935
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG GROUP	BANQUE D'INVESTISSEMENT	285 065	288 956 500	9,87	103 997		103 997
MUTANDIS SCA	FONDS D'INVESTISSEMENT	582 354	619 264 100	9,40	64 752		64 752
MUTANDIS AUTOMOBILE SCA	DISTRIBUTION AUTOMOBILE	592 451	630 000 000	9,40	65 874		65 874
ROYAL RANCHES MARRAKECH	PROMOT. IMMOBILIÈRE ET TOURISTIQUE	106 667	800 000 000	13,33	60 000		60 000
VIGEO	CONSEIL FINANCIER	24 000	11 965 940 EUR	4,01	5 114		5 114
SOGEPÓS	STÉ D'AMÉNAGEMENT	46 216	35 000 000	13,20	4 622		4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	PÂTE À PAPIER	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	
SMAEX	ASSURANCES ET SERVICE	16 900	37 500 000	4,51	1 690		1 690
FRUMAT	AGRO-ALIMENTAIRE	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	IMMOBILIER	12 670	19 005 000	6,67	1 267		1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	STÉ D'AMÉNAGEMENT	10 000	60 429 000	1,65	1 000		1 000
MAROCLEAR	DÉPOSITAIRE CENTRAL	8 030	20 000 000	4,02	803		803
STE IPE	ÉDITION ET IMPRESSION	8 013	10 000 000,00	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	DÉVELOPPEMENT LOCAL	5 000	31 000 000	1,61	500		500
GECOTEX	INDUSTRIE	5 000	10 000 000	5,00	500	500	
SOCIETE ALLICOM MAROC	INDUSTRIE	5 000	20 000 000	2,50	500	500	
DAR ADDAMANE	ORGANISMES DE GARANTIE	9 610	75 000 000	0,64	481		481
SINCOMAR	AGRO-ALIMENTAIRE	494	37 440 000	0,13	49	49	
PORNET	SERVICE INFORMATIQUE	1 800	6 000 000	0,03	180		180
SWIFT	STÉ DE SERVICE	23	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	CIE IMMOBILIÈRE	640	20 000 000	0,32	9		9
RMA	ASSURANCES	5	1 796 170 800	0,00	2		2
RISMA	TOURISME	10	795 941 500	0,0010	2		2
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					317 009	5 893	311 116
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
RYAD ENNOUR					471 643		471 643
BMCE IMMOBILIER					38 000		38 000
MARTCO					1 500	1 500	
SIÈGE G.P.B.M.					723		723
MAGSHORE					2 248	2 248	
ALLICOM MAROC					552	552	
514 AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					514 665	4 300	510 366
TOTAL GÉNÉRAL					9 344 259	480 219	8 864 040

Sont assortis de la mention "Néant" pour l'exercice 2016, les états suivants :

- Etat des dérogations ;

- Etat des changements de méthodes ;

- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.



NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

www.bmcebank.ma

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
 - Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BMCE Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5. Portefeuilles de titres

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de maintien de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis: valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historiques (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable
Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :	
Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.10. Charges à répartir

Les charges à répartirregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca

RESUME DU RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 23.582.687 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.834.827.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 12 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes



Rachid BOUMEÏRAZA
Associé



11, Avenue Bir Kacem
Sousissi
Rabat



KPMG
K. P. M. G.
Jamal SAAD EL IDRISSE
Associé